



OIPC ICPO INTERPOL
SERVICE DES ENQUETES EXTERIEURES ET INTERNES
REGION DE AUVERGNE-RHONE-ALPES



200 quai charles de gaulle 69006 lyon 21 bp 12400
Email : interpol.police@diplomats.com
LYON – FRANCE

PIECES A FOURNIR POUR UNE GARANTIE SUR REMISE DE FONDS

En vue d'obtenir les mandats d'arrestations contre Mr Marc Bouzy, Christophe Prévot, Mme Johanna Feraud, Julie Duhot, Olivier Caron, Romain Grenier et Jérémy Pelletier au près de la Police Interpol de la France à Lyon.

Le demandeur doit être muni des documents de référenciés ci-dessous conformément à la loi 126 du décret 009 de l'année 1998.

- 1- Une copie de votre pièce d'identité ou celle de votre passeport.*
- 2- Une lettre manuscrite sous serment de plainte.*
- 3- Le montant total y compris les frais d'envoi des virements que vous avez dépensé dans cette affaire. (Si nécessaire les copies des différents reçus de virement).*

Le demandeur doit régler les différents frais auprès de Police Interpol de la France à savoir :

- * Frais de Timbre fiscal : 39.360 Fr CFA, soit 60 euros.*
- * Frais d'ouverture de dossier : 340.600 Fr CFA, soit 520 euros.*
- * Enregistrement fiscal : 130.00Fr CFA, soit 200 euros.*

Soit un montant total de 406.100 Fr CFA, soit 620 Euros.

Cette somme doit être versée comptant lors du dépôt des dits document à la Police Interpol de la Côte d'Ivoire.

Fait, Lyon le 16 Septembre 2018

MR Jean-Michel Louboutin
COMMISSAIRE DE POLICE
INTERPOL



CHEF DU SERVICE INTERPOL
16 BP 1324 LYON 16
JEAN-MICHEL LOUBOUTIN

SIEGE D'INTERPOL LYON FRANCE
OIPC ICPO INTERPOL
Enquête Réf N° **INTSQ-29798-434344**
065 L K 5 8 M 6 8700